



CR REUNION DE BUREAU AICVF POI VISIO 4 JUIN 2020 :

(Réunion pour décider actions AICVF POI suite déconfinement et dernières directives gouvernementales)

Présents Bureau AICVF POI :

Jean Marie SOUCHET Président régional et délégués 79 & 87 et Partenaires – ERIC MOINET Secrétaire excusé - Christine HERVOIR Trésorière – Vincent SAULNIER Secrétaire adjoint – Eric DUVERGER Délégué 86 - Laurent GOUET Délégués 16 & 17

Invité : Michel MARINO

1-Point Conventions partenaires AICVF pour 2020

Actuellement 17 partenaires nous ont rejoints fin Mars (Merci à eux) :

Suite 11 renouvellements Conventions 2019 : VIM – OVENTROP – VIESMANN – ACR – SOFINOTHER – EIFFAGE ENERGIE – GRDF – ALDES - DALKIA - AZAY CHAUFFAGE - MISSENERD QUINT, 4 en attente : ATLANTIC – EDF – POUJOLAT – HERVE THERMIQUE (Atlantic en cours et 3 autres relancées)

Suite 14 autres envois à : CIAT – TRANE – ETT – France AIR – WEISHAUP – DAIKIN – NEOCLIMA – SPIE – ENGIE COFELY – SIEMENS – TROX – SEOLIS – EKLOR – SAUTER avec enquête intention pièce jointe : 6 conventions signées CARRIER - ENGIE AXIMA – DAIKIN – NEOCLIMA – ENGIE COFELY – TECHNOLIM - ETT & SPIE fort potentiels, (Éric M. notre secrétaire BE est sollicité pour relancer les fournisseurs comme il l’a fait pour OVENTROP)

Objectif et prévision pour 2020 : 20 partenaires, (Possibles 21 à 22 partenaires)

Paiements : 2 en attente ENGIE AXIMA & CARRIER, relancés,

2-Bilan évolution Membres AICVF POI 2019 & 2020

-91 Membres inscrits fin Mai 2020, (6 en +) – 63 paiements cotisations dont 54 Titulaires,

-à noter : Pas de Membres depuis confinement.

-Actions pour Nouveaux Membres AICVF en 2020 avec argumentaire en annexe, (l’AICVF POI récompense d’un chèque cadeau de la valeur de la revue CVC de la prochaine cotisation en 2021, les parrains qui ramènent des adhésions), (cf. liste de 40 potentiels Membres, que nous avons établie, pour invitation et pour appel téléphonique)

-Relances avec Invitations invités prochaine réunion Contacts : BE ATC, COUE MICHAUD, Christophe GAGNERE BET ATC & BET CITEC Mr HIPEAU

-Relances paiements cotisations 2020, faites-en mai par le National, (voir retour après l'été)

JM SOUCHET va relancer 10 Membres qui n'ont pas réglés leur cotisation, pour connaître leurs intentions en 2020

3-Développement en Haute Vienne - 87

JM SOUCHET va faire des relances et appeler les Membres du 87 pour prochaines activités après l'été.

4-Prévisionnel dépenses 2020, sera actualisé avec les recettes & dépenses réalisées et à venir fin Juin.

Suite moins de dépenses, compte tenu de réunions supprimées, suite confinement COVID 19 : ces prévisions seront utilisées en 2021.

5-Futures réunions en 2020 :

*Visio en juin ? ou présentiel en septembre avec Thèmes suivant résultat Enquête 2019 : GTC protocole communication – PAC & récupération sur énergie fatale – Récupération data center ?

Décisions : pas de Visio en Juin, car actuellement trop de Webinaire et une réunion en présentielle le Vendredi 18 Septembre à Niort, (réunion décalée avec GRDF avec Thème AICVF POI PPE intervention de Laurent GOUET en remplacement Thème AIDES ADEME réalisé en Viso le 28 Avril)

* Réunion des Présidents Régionaux avec AG à La Rochelle reporté le vendredi 25/09 pour AG & Samedi 26 Septembre 2020 pour les réunions présidents régionaux, (Membres & Partenaires invités au Buffet Déjeunatoire chez TIPEE MPM OR à 12h avec remise de médailles à nos 2 membres honoraires Mr CORDIER & Mr CHAMBON).

* Réunion Thèmes "Nouvel arrêté GAZ au 1/01/2020" & "Aides ADEME" réalisées en Visio le 28/04, remplacé par le Thème PPE, le Vendredi 3 Avril 2020 à 8h30 à la FFB de Niort reportée le 18 Septembre, (Notre partenaire GRDF sera associé avec ses invités à notre réunion)

* Journée Partenaires le jeudi 11 Juin à 17h. : annulée & reportée en 2021,

* Visite installation "Rénovation énergétique" à Poitiers en fin octobre/début Novembre : Ok pour le CHU Poitiers à voir date suite décision date réunion du 3 Avril reportée le 18 Septembre

*Réunion à l'université de la Rochelle prévue le Vendredi 4 Décembre 2020 à 8h30, à voir plutôt début janvier 2021.

6-DIVERS :

*Newsletter 2020 à réaliser fin d'année, suite plébiscite des Membres & Partenaires,

*Rappel : à voir création réseaux sociaux pour notre région, (FACEBOOK, LINKEDIN...)

*Distribution 10 ex. papier Recommandation 2019 : seront offerts aux Membres Personnes morales enseignement.

7-Communications

*Site Web national & site Web régional AICVF POI

<http://www.aicvf.org/> & <http://aicvf.org/poitou-charentes/>

*Toutes les infos, communications documents AICVF : COVID 19 – Recommandations – Webinaires – Revue CVC Avril en numérique ont été adressées par différents Mails aux membres & Partenaires :

-1 Mail le 19/04 pour réunion en Visio AIDES ADEME le 28/04 et infos documents AICVF

-1 Mail le 5/05 pour Webinaire « Rénovation énergétique » et CR Réunion « Aides ADEME » avec documents présentations en annexe

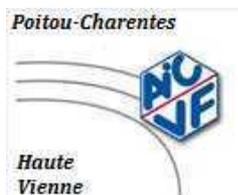
-1 Mail le 19/05, pour retour Webinaire « Rénovation énergétique » et info 2 Webinaire GRDF & Poujoulat

-1 mail info Webinaire MADEL du 28/05, non diffusé le webinaire Airzone du 29/05

-1 mail Webinaire ATEE/CEE de Clément DUPE

*Future communication par mail mi-juin avec derniers document AICVF en autre « Ventilation quel avenir pour notre santé » et l'annonce de la réunion le 18 Septembre en présentiel à Niort.

Prochaine réunion de bureau AICVF POI début Septembre après l'été



Adhésion AICVF POI 2020

Poitou – Charentes – Haute Vienne

Rejoignez l'AICVF POI

- L'AICVF : association pour les ingénieurs et techniciens en génie climatique cf. argumentaire page 2.
- Possibilité de déduction fiscale cf. calcul page 3.
- Si votre adresse professionnelle ou privée est dans le 16-17-79-86-87 Vous pouvez adhérer avec le formulaire page 4, à la région Poitou Charentes Haute Vienne forte de ses 90 membres et 20 partenaires avec réunions annuelles et son site Web régional : <http://aicvf.org/poitou-charentes> Pour suivre son actualité.
- Formulaire à retourner, complété avec coordonnées de votre parrain qui recevra un chèque cadeau de la valeur de la revue CVC de la prochaine cotisation AICVF en 2021.



Association des Ingénieurs et techniciens en Climatique, Ventilation et Froid

Carrefour des compétences de la climatique

Fondée en 1910, régie par la loi du 1er juillet 1901
(Association à but non lucratif)

Première Association du Génie Climatique en France

• une force de Propositions

• un lieu d'Echanges et de convivialité

• un lieu de Débats entre tous ses membres



- 2 000 Membres décideurs
- 200 Membres Personnes morales et Partenaires
- 18 Groupes Régionaux
- 70 réunions techniques chaque année
- Partenariat avec plus de 50 établissements d'enseignement supérieur
- Concours national étudiants Bac +2/3
- Prix R. Cadiergues et A. Missenard
- Grand Prix spécial AICVF
- Mallette pédagogique E+C-
- Lettre de l'AICVF
- Publication trimestrielle de la revue CVC
- Recommandations Techniques
- Présence sur la plupart des salons et événements
- 1900 Followers LinkedIn



• Un Réseau

• National

• Européen

• Mondial



45 € par année*

Cotisation Membre Titulaire de votre région

* Conditions au verso



Association des Ingénieurs et techniciens en Climatologie, Ventilation et Froid

Carrefour des compétences de la climatique

Fondée en 1910, régie par la loi du 1er juillet 1901
(Association à but non lucratif)

MONTANT DE LA COTISATION Titulaire 2020	
Titulaire	133,00 €
Réduction d'impôt	87,78 €
Reste à charge	45,22 €

Article 200 Modifié par [LOI n°2013-1279 du 29 décembre 2013 - art. 17 \(V\)](#) modifié par [Décret n°2019-559 du 6 juin 2019 - art. 1](#)

1. Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de [l'article 4 B](#), au profit :

a) De fondations ou associations reconnues d'utilité publique mentionnées respectivement aux [articles L. 719-12 et L. 719-13](#) lorsque ces organismes répondent aux conditions fixées. Les dons et versements sont retenus dans la limite de 1 500 euros

MONTANT DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2020			
CATEGORIE	COTISATION	REVUE (facultatif) 51,91 € HT	TOTAL
Titulaire	133 €	53 €	186 €
Titulaire Junior	53 €	offerte	53 €
Etudiant	15 €	offerte	15 €
Membre IBPSA	53 €	53 €	106 €
Retraité	47 €	53 €	100 €
Honoraire	15 €	53 €	68 €



DEMANDE D'ADMISSION MEMBRE INDIVIDUEL - à remplir en lettre d'imprimerie -

DEDUCTION FISCALE POUR LE PARTICULIER - sous réserve de modification de la législation en vigueur d'ici la date de déclaration de revenu - : (Art. 200 du code général des impôts) : si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une déduction de 66 % sur le montant de la cotisation. Un reçu fiscal vous sera adressé (en fin d'année concernée), sur demande, par l'intermédiaire du coupon joint à votre règlement à nous renvoyer. Reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenu pour bénéficier de cette déduction.

NOM : Prénom :
Date et lieu de naissance : Nationalité :
E-mail :

COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Raison sociale de l'entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Port. prof. :

SITUATION ACTUELLE

Fonction occupée : Depuis le :

SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE OU DU SERVICE (Cocher une seule case)

- 01 Constructeur
02 Distributeur de matériel
03 Installateur
04 Ingénieur Conseil, BE
05 Entretien, Exploitation, Maintenance
06 Energie : production, distribution, réseau de chaleur
07 Enseignement, Recherche
08 Maître d'ouvrage
09 Contrôle technique
10 Architecte
11 Expert de justice / d'assurance
12 Autres (préciser) :

SITUATIONS ANTERIEURES

Raison sociale de l'Entreprise : Fonction occupée : du : au :
Raison sociale de l'Entreprise : Fonction occupée : du : au :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Titres et diplômes :
Langues étrangères : (facultatif)

COORDONNEES PERSONNELLES

Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Port. perso. :

Je désire recevoir tout envoi de l'association (appel de cotisation, revue et documents divers) à :
[] mon adresse personnelle [] mon adresse professionnelle

Je demande mon admission à l'AICVF comme membre (cf. extrait des statuts) :

- Titulaire
Retraité
Titulaire Junior
Etudiant

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à me conformer aux statuts et règlement intérieur de l'Association, dont je déclare avoir pris connaissance.

Date et signature du candidat :

ATTESTATION DU PARRAIN, membre Titulaire

Connaissant le candidat à titre professionnel, et/ou personnel, je propose son admission à l'AICVF, comme membre :

- Titulaire
Retraité
Titulaire Junior
Etudiant

Nom du parrain : Date et signature du parrain :

APPRECIATION ET VISA DU PRESIDENT REGIONAL

Date et signature du Président régional :